



Bénéficiez des services d'un Expert en contrôle des matériels de levage



Un service recommandé par





PRÉVENTION ET SÉCURITÉ SUR VOTRE EXPLOITATION

Les engins que vous utilisez sur votre exploitation, et notamment les appareils et engins de levage représentent des risques majeurs pour votre sécurité et celle de vos salariés.

C'est pour cela que des vérifications fréquentes sont nécessaires et imposées par le code du travail.

Qu'est ce que la Vérification Générale Périodique (VGP) d'un appareil de levage ?

La réglementation française impose une vérification périodique de tous les appareils de levage (arrêté du 1er mars 2004).

Cette vérification de vos appareils et accessoires de levage a pour objectif de déceler tout défaut qui pourrait être à l'origine d'une situation dangereuse. Cela permet de s'assurer grâce à des épreuves en surcharges (dynamiques et statiques) de la résistance du support et du bon montage.

Pour les appareils de levage et les engins de TP, la vérification générale périodique (VGP) est constituée :

D'un examen d'état de conservation

techniques

D'un essai de fonctionnement sous charge nominale

Pourquoi est-il important de réaliser ces contrôles ?



de conformité.

NOTRE OFFRE DE SERVICES

Vos Vérifications Générales Périodiques en 4 étapes

Faites appel à prosecure, c'est simple et rapide!



Vous laissez

vos coordonnées.

on vous appelle

sous 48H

Un conseiller Prosecure vous contacte afin de vous proposer un devis en fonction du nombre

de matériels

à vérifier

DEVIS



Vous signez votre devis et nous fixons avec vous le RDV pour réaliser la/les contrôles de matériel par notre expert



le rapport

d'expertise

PRESTATION

■ Pourquoi choisir Prosecure?



Un réseau d'experts spécialisés et certifiés pour contrôler vos matériels



Des contrôles qui vont au-delà de la simple obligation réglementaire

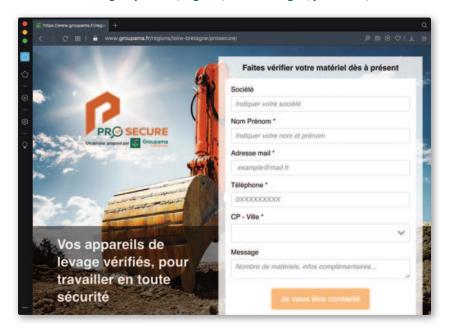
(conformité aux règles de circulation, risque de bris, risques électriques ...)



Un rapport détaillé de l'état du matériel justifiant de son bon entretien

Crédit photos: Shutterstock - 10/21

www.groupama.fr/regions/loire-bretagne/prosecure/



E-mail: prosecure@groupama-loire-bretagne.fr

Téléphone: 02 41 35 81 00

